

## 3<sup>ème</sup> étape

### OBJECTIF: Création canonique des nouvelles paroisses et des doyennés

Chers diocésains,

Depuis un peu plus d'un an, **notre diocèse avance sur un chemin de transformation pastorale** afin de mieux « vivre et annoncer l'Évangile aujourd'hui ». Comme je l'ai annoncé au lendemain de Pâques, l'étape dans laquelle nous nous trouvons est celle des décisions concrètes et structurantes.

Je me suis appuyé sur le travail des équipes synodales composées des représentants de vos paroisses que je remercie pour leur investissement et le temps donné. Après avoir pris également en compte l'avis des différentes instances du diocèse, je suis en mesure de vous annoncer la définition des **nouvelles paroisses des 5 doyennés** dont vous trouverez la carte dans ce document.

Ce travail a pu vous paraître long mais je suis heureux car il s'est déployé dans une réelle dimension synodale qu'il nous faudra poursuivre.

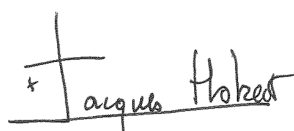
Chaque nouvelle paroisse rassemble sur son territoire plusieurs communautés locales. Chers amis, chers frères et sœurs, votre communauté locale est appelée à VIVRE en développant ses initiatives et ses charismes propres.

Chaque nouvelle paroisse doit se tourner résolument vers la mission pour ANNONCER L'ÉVANGILE.

Il s'agit dès à présent, en diocèse :

- de **définir pour nos nouvelles paroisses de nouvelles instances et un nom.**
- de **travailler nos fonctionnements et nos pastorales** afin que nous soyons toujours plus missionnaires.

**Je remercie chacun pour son investissement dans notre démarche diocésaine pour vivre et annoncer l'Évangile. Je vous assure de ma prière, comptant sur la vôtre !**



+ Jacques Habert  
Évêque de Bayeux et Lisieux

« J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour **avancer sur le chemin d'une conversion pastorale** et missionnaire, **qui ne peut laisser les choses comme elles sont** »

Pape François, *Evangelii Gaudium La joie de l'Évangile* N°25

## Pour des communautés vivantes et missionnaires, soyons attentifs à 2 principes :

### La subsidiarité

Tout baptisé est responsable de sa vocation propre et est appelé à **déployer ses talents en vue de la mission**.

Le rayonnement de la paroisse s'appuie sur la capacité de chaque communauté à **déployer ses compétences**.

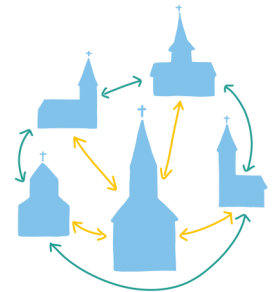
Le principe de subsidiarité invite chacun à être **responsable de la mission** là où il se trouve.



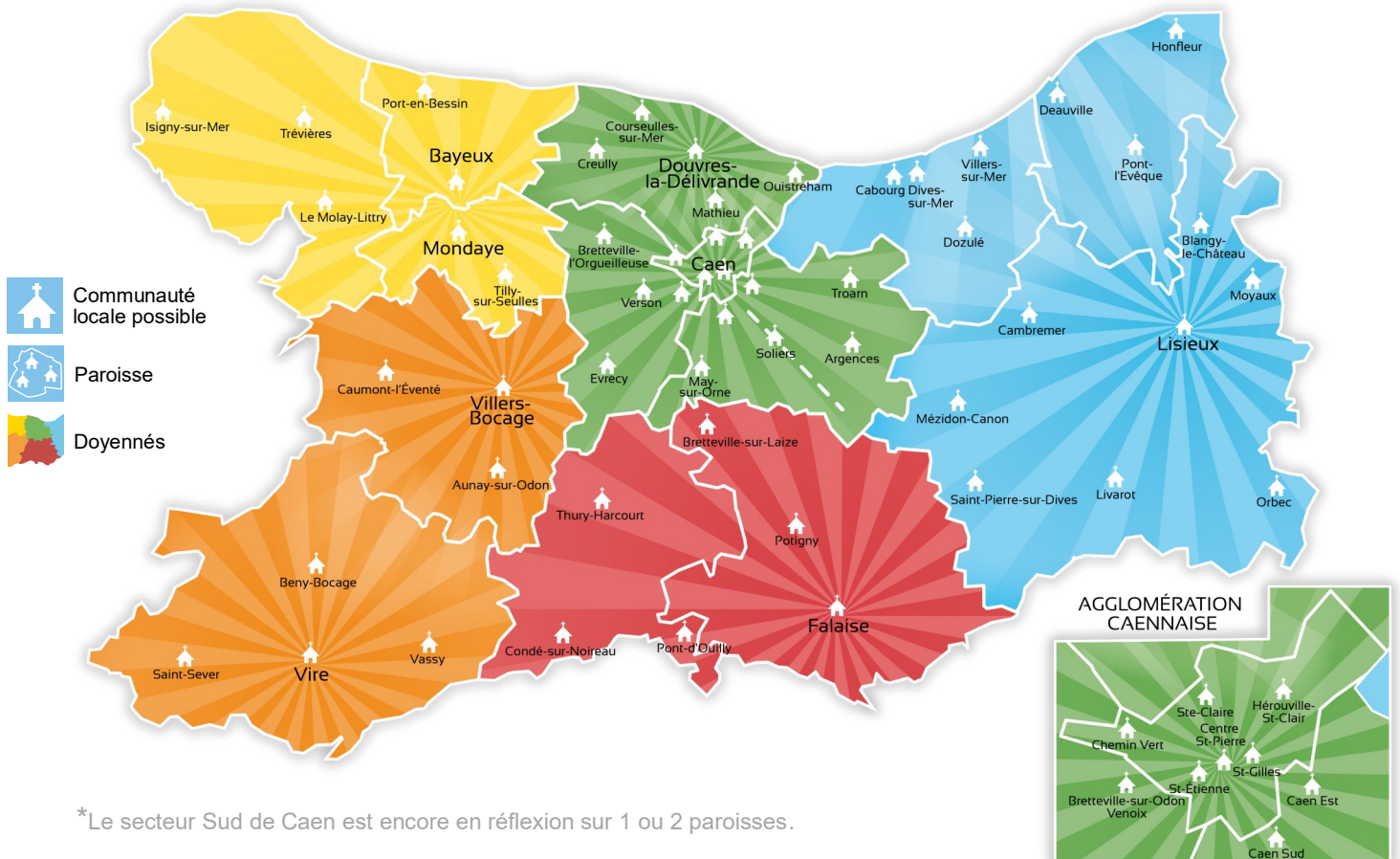
### L'autonomie et l'interdépendance

Chaque communauté est appelée à vivre un certain **dynamisme local** tout en étant en lien avec l'ensemble des communautés locales de la paroisse. L'objectif est que chaque communauté puisse **vivre les différentes dimensions de la vie chrétienne** : annoncer, célébrer, servir.

En travaillant une **vision commune** et en **mutualisant certaines pastorales**, nous **trouverons ensemble de nouveaux chemins d'Évangélisation**.



## Carte des 5 doyennés et des 14 ou 15 nouvelles paroisses\*



\*Le secteur Sud de Caen est encore en réflexion sur 1 ou 2 paroisses.

« On ne verse pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres ; sinon les outres éclatent, le vin se répand et les outres sont perdues. **On verse au contraire le vin nouveau dans des outres neuves et ainsi le tout se conserve bien.** »

Mt 9, 17

## Les futures instances

Elles seront appelées à fonctionner de manière synodale, laissant place à l'Esprit Saint, à l'écoute de la Parole de Dieu, dans l'écoute mutuelle et le respect de la parole de chacun. Le chemin vers la prise de décisions doit garantir l'unité dans la diversité des communautés.

### Pour chaque communauté locale :

**1 ÉQUIPE D'ANIMATION** ou un binôme référent.

Selon les ressources humaines de la communauté



### Pour chaque doyenné :

**1 ÉQUIPE** de doyenné qui, avec le doyen, permet une **vision pastorale commune des paroisses** dans certains domaines.

Elle **coordonne** un projet pastoral et missionnaire afin de mutualiser les forces et de se transformer ensemble pour porter du fruit.



### Pour chaque nouvelle paroisse :

**1 CONSEIL PAROISSIAL**

Il **définit une vision** et **des projets**. Il **veille à leur réalisation** et relit les actions menées.

Au sein de ce conseil : **1 BUREAU**, plus opérationnel au quotidien. Il se réunit régulièrement pour veiller à la mise en œuvre des actions pastorales.

**1 CONSEIL ÉCONOMIQUE**

Il **gère l'administration des biens** de la paroisse en cohérence avec la vision et le projet paroissial. Il aide à repenser la manière dont il sollicite la générosité de leurs membres.






Il s'agit maintenant en diocèse de définir : la finalité, la composition et la mission de chacune de ces instances.

Pour ce faire :

## Echéancier de création des *paroisses* et doyennés :

**SEPTEMBRE – DÉCEMBRE 2023** : *Travail sur la futur ordonnance* de l'Évêque en vue de la création des paroisses et de leurs instances. Le texte sera étudié en différents lieux :

-  Conseil épiscopal : **Septembre**
-  Rencontre des prêtres du diocèse : **18-19 Octobre**
-  Paroisses : **Octobre-Novembre** = *Chaque nouvelle paroisse organisera une rencontre réunissant les conseils paroissiaux, EAP et conseils économiques actuels pour donner leur avis sur le contenu des textes.*
-  Conseil Presbytéral et Conseil Diocésain de Pastorale : **mi-Novembre**

**Pour DÉCEMBRE 2023** : *Le territoire définitif* de la nouvelle paroisse sera arrêté.

**13 janvier 2024** : *Assemblée diocésaine* avec la participation des conseils paroissiaux, des EAP, et conseils économiques actuels.

**Pour PÂQUES 2024** : Recherche et proposition *de 2 ou 3 noms pour la paroisse* à partir de critères définis.

**Au printemps 2024** : *Organisation matérielle et pratique* de la paroisse.

**JUIN- SEPT 2024** : *Érection canonique* des nouvelles paroisses.

# Orientation diocésaine 2023-24 :

## Se former pour la mission

Pour vivre et annoncer l'Évangile aujourd'hui, notre évêque nous invite cette année à un effort particulier sur la formation. **Pour cela, plusieurs propositions :**

### Les Ateliers du 15 :

Le 15 de chaque mois, les services diocésains se déplacent dans vos communautés pour **vivre des temps de formation pratique** au service de l'évangélisation : **des ateliers de 2 heures choisis par les paroisses actuelles.**



### Livret biblique :

Pour se nourrir de la Parole de Dieu et pour se laisser transformer par le Christ : **un support à utiliser en groupe de 5 à 10 personnes pour prier, partager et vivre la fraternité.**

Pour commander votre livret : [formationpermanente@bayeuxlisieux.catholique.fr](mailto:formationpermanente@bayeuxlisieux.catholique.fr)



### La journée Venez et Voyez :

Lorsque ce sera le tour de votre doyenné : **une journée** pour vivre la joie d'être chrétiens en nouvelle paroisse et **entrer dans un parcours de formation de disciples-missionnaires.**

## Comprendre la transformation des fonctionnements et nous convertir ensemble

### Faisons-nous tous partie d'une communauté locale ?

**Oui !** « car là ou deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux. » Mt 18, 20

Une communauté locale est un groupe de chrétiens qui partage sa foi et un patrimoine commun sur un même territoire. Elle se réunit régulièrement pour vivre et annoncer l'Évangile. Elle est le maillon essentiel de la mission de par la proximité de ses membres.

Une paroisse est constituée de plusieurs communautés locales unies par l'Eucharistie. Elle vit aussi reliée à tout groupe d'Église existant sur son territoire (ex : Prière des mères, chapelets, équipes de couples, mouvements, associations de fidèles...)

### Quels défis pour les membres des communautés ?

Les défis sont nombreux ! Le plus bouleversant n'est-il pas celui de sortir d'un schéma traditionnel et millénaire « ma messe - ma paroisse - mon curé » ?... pour se responsabiliser davantage et retrouver ensemble des forces pour la mission.

Le plus beau n'est-il pas, par cette conversion profonde, de réveiller davantage leur mission de baptisés d'annoncer le Christ et d'accompagner les brebis assoiffées ?

### Qu'est-ce qu'une vision ?



La vision donne la perspective qui permet de construire ensemble. Elle répond à la question "où allons-nous ?" et nous donne un objectif commun à moyen terme.

La vision pastorale porte l'appel du Christ à notre paroisse pour poursuivre sa mission, dans l'environnement qui est le nôtre. Elle permet de définir et de mettre en place un projet pastoral fondé, tourné vers la mission et se souciant de la croissance de toute personne en contact avec la communauté.

### Quels défis pour les prêtres ?

Les défis sont nombreux ! Le plus bouleversant n'est-il pas celui de sortir d'un schéma traditionnel et millénaire « une communauté - une paroisse - un curé »... pour travailler davantage en équipe sacerdotale et en co-responsabilité avec des laïcs ?

Le plus beau n'est-il pas d'avoir davantage de temps pour annoncer le Christ et d'accompagner ses brebis sur le chemin qui mène à Lui ?

*Bon travail à tous* au sein de vos communautés, que **chacun soit acteur** pour **Vivre et Annoncer !**  
*Soyons audacieux* et rendez-vous en **2025** pour **fêter la Mission** en diocèse !